



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
COMMUNE DE TRIEL-SUR-SEINE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 14 MARS 2025

DÉLIBÉRATION
N° 2025-03-DEL-082

OBJET :

**URBANISME - PROJET
DE
TRANSFORMATION
DE LA MAISON DES
TILLEULS
EN MAISON
D'ACCUEIL ET DE
RÉSIDENTE POUR
L'AUTONOMIE BASÉE
SUR LE PRINCIPE
D'UNE MARPA**

RAPPORTEUR :

Mme Catherine EVANO

CONSEILLERS EN
EXERCICE : 33

PRESENTS : 20

NOMBRE DE VOTANTS :
33

Le vendredi 14 mars 2025 à 11h00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 6 mars 2025

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Françoise POIRRIER.

PRÉSENTS : M. Cédric AOUN, Mme Françoise POIRRIER, Mme Catherine ÉVANO, M. Fabien TANTI, M. Cyrille ARZEL, M. Julien SAUVÉ, M. Hakan KARACIGER, Mme Frédérique MAHER, M. Jonas MAURY, Mme Mélody SÉNAT, M. YVON ROSCONVAL, M. Florent BEQUIGNON, Mme Amandine BENOIST, M. Marc FONTAINE, M. Fernando MENDES, Mme Bérandère VOILLOT, Mme Sophie KERIGNARD, Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Elisabete LESSERTEUR, Mme Line WENZEL.

ONT DONNÉ POUVOIR : M. Philippe DA-RIN à Mme Catherine ÉVANO, M. Gilles GAILLARD à Mme Mélody SÉNAT, M. Gil GOMES à Mme Françoise POIRRIER, M. Christophe MARGAT à M. Cédric AOUN, Mme Fabienne TANTI à M. Fabien TANTI, Mme Christelle DIDIERJEAN à M. Cyrille ARZEL, Mme Paméla BUQUET MAIRE à M. Marc FONTAINE, Mme Valérie LENORMAND à Mme Bérandère VOILLOT, M. Hassan AHSSAKOU à Mme Elisabete LESSERTEUR, Mme Souad BENDJEDDOU à Mme Line WENZEL, Mme Sophie FONTAINE à Mme Amandine BENOIST, M. Pascal GILLES à Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Anne LAPORTE à Mme Sophie KERIGNARD.

EXCUSÉ(S) : M. Philippe DA-RIN, M. Gilles GAILLARD, M. Gil GOMES, Mme Christelle DIDIERJEAN, M. Christophe MARGAT, Mme Fabienne TANTI, Mme Paméla BUQUET MAIRE, Mme Valérie LENORMAND, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, M. Pascal GILLES, Mme Sophie FONTAINE, Mme Anne LAPORTE.

ABSENT(S) : 0.



OBJET : URBANISME – AVIS SUR L’OPPORTUNITÉ POUR LA COMMUNE DE PRÉEMPTER LA MAISON DES TILLEULS DANS LE CADRE DE SON PROJET DE TRANSFORMATION EN MAISON D’ACCUEIL ET DE RESIDENCE POUR L’AUTONOMIE BASÉE SUR LE PRINCIPE D’UNE MARPA

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,

VU le Code de l’urbanisme,

CONSIDERANT l’opportunité pour la Commune de préempter le terrain,

Le Conseil municipal, après avoir entendu les explications de son rapporteur et en avoir délibéré, **rejette à la majorité,**

Avis favorable : 16 (M. Cédric AOUN, M. Philippe DA-RIN, Mme Catherine EVANO, M. Gilles GAILLARD, M. Gil GOMES, M. Hakan KARACIGER, M. Christophe MARGAT, Mme Françoise POIRRIER, M. Julien SAUVÉ, M. Fabien TANTI, Mme Fabienne TANTI, M. Cyrille ARZEL, Mme Christelle DIDIERJEAN, Mme Frédérique MAHER, M. Jonas MAURY, Mme Mélody SÉNAT). **Avis défavorable : 17** (M. Yvon ROSCONVAL, Mme Amandine BENOIST, M. Florent BEQUIGNON, Mme Paméla BUQUET MAIRE, M. Marc FONTAINE, Mme Valérie LENORMAND, M. Fernando MENDES, Mme Bérangère VOILLOT, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, Mme Sophie FONTAINE, M. Pascal GILLES, Mme Sophie KERIGNARD, Mme Anne LAPORTE, Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Elisabete LESSERTEUR, Mme Line WENZEL).

DÉCIDE

ARTICLE 1^{ER} : DE RENDRE UN AVIS DÉFAVORABLE sur l’opportunité pour la Commune et la volonté de Monsieur le Maire de préempter le terrain afférent à la Maison des Tilleuls compte tenu des 14 propositions d’achat émises.

ARTICLE 2 : DE NE PAS AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document ou acte se rapportant à cette préemption.

Fait et délibéré les jour et an susdits à Triel-sur-Seine,

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Cédric AOUN

